



# SAGE SÈVRE NANTAISE

## FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

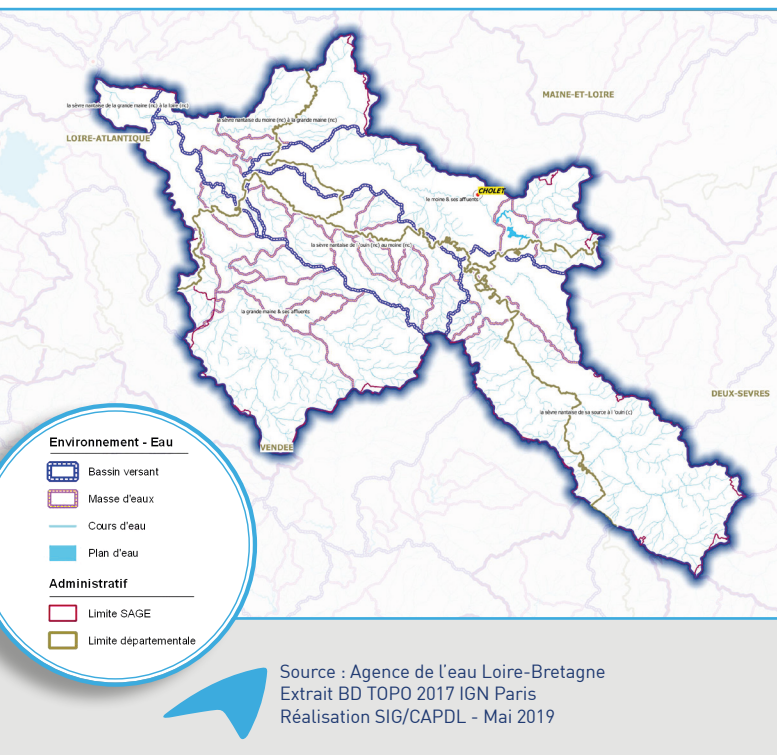
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



Mars 2026

### CARTE



### EAU

- 31 zones hydrographiques.
- 28 masses d'eau cours d'eau.
- 2 masses d'eau « plans d'eau » (le complexe Ribou, la retenue de la Bultière).
- 1 masse d'eau souterraine (ensemble du SAGE).
- 4 captages Grenelle : Le Ribou (49), La Rucette (49), Le Longeron (49, 79, 85), La Bultière (85).
- 4 captages non Grenelle : Le Tail (85), La Pommeraie-sur-Sèvre (85), Les Martyrs (Saint-Laurent-sur-Sèvre) (85).

### INFORMATIONS CLÉS

- Territoire à cheval sur 2 régions et 4 départements (44, 49, 79, 85).
- 2 300 km de cours d'eau, confluence avec la Loire à Nantes ; 4 principaux affluents : l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine.
- État d'avancement : le PAGD du SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 7 avril 2015.

|                                         |                                                                                         |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| Présidence                              | Pascal LAGOUE                                                                           |
| Animation                               | Maryse GANNE                                                                            |
| Portage                                 | Etablissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise                         |
| Elus Chambre d'agriculture              | Frédéric BORDERON (85), Véronique GODET (85), Fabien CHAVEAU (49), Thierry BERNIER (79) |
| Conseiller Chambre d'agriculture pilote | Elyse FÉLIOT-MEUNIER (85+49) avec appui de Julie CADU (49)                              |

### AGRICULTURE

- 3 749 exploitations agricoles en 2010 (communes des Pays de la Loire : 1 542 exploitations en 2024).
- Prélèvements pour l'irrigation : entre 8,1 et 15,3 millions de m<sup>3</sup>/an (source : BNPE, 2026, données 2014 à 2023).

**2 350**  
km<sup>2</sup>

**143**  
communes concernées,  
soit environ 320 000 habitants

**90%**  
de terres agricoles



# SAGE SÈVRE NANTAISE

## FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



### PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

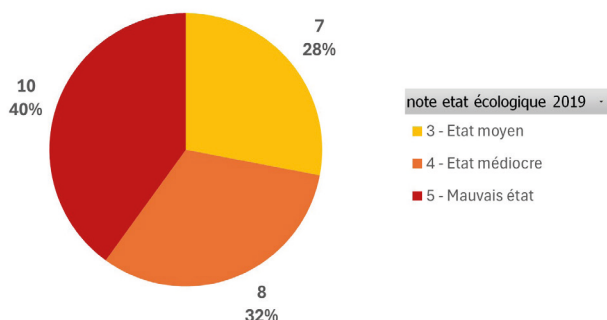
Plusieurs contrats territoriaux pollutions diffuses existent sur les masses d'eau en amont du SAGE : un contrat sur la Bultière (85) porté par Vendée eau, un contrat sur Ribou (49) porté par l'Agglomération du Choletais, et un contrat sur le Longeron (85, 49, 79) porté par l'EPTB Sèvre Nantaise. Ces contrats arrivent en fin de programmation en 2026. Une phase de bilan est à prévoir en 2026 et 2027 ainsi que la construction du nouveau programme d'actions 2028-2033.

### ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Aucune des 23 masses d'eau « cours d'eau » du SAGE n'est en bon état écologique. Les masses d'eau se répartissent entre état médiocre et mauvais.

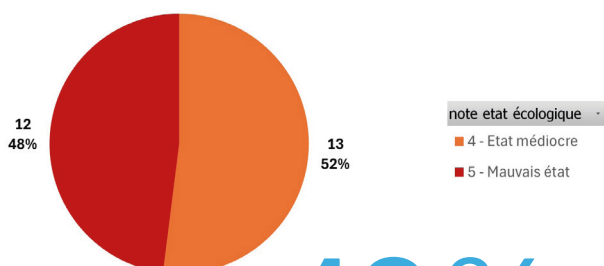
#### État écologique 2019

Somme de Nombre de masses d'eau



#### État écologique 2025

Somme de Nombre de masses d'eau

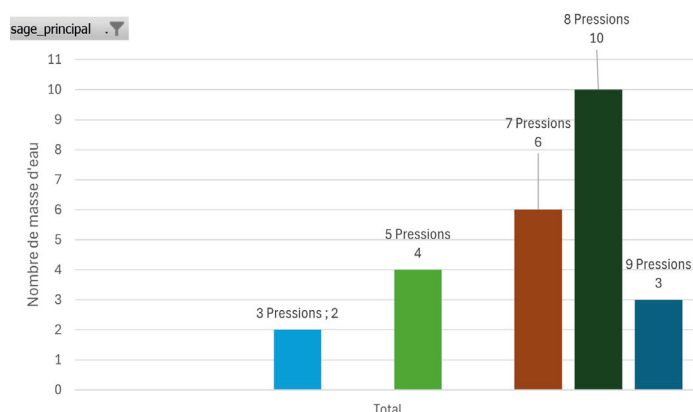


**48%**  
des masses d'eau classées  
en mauvais état écologique

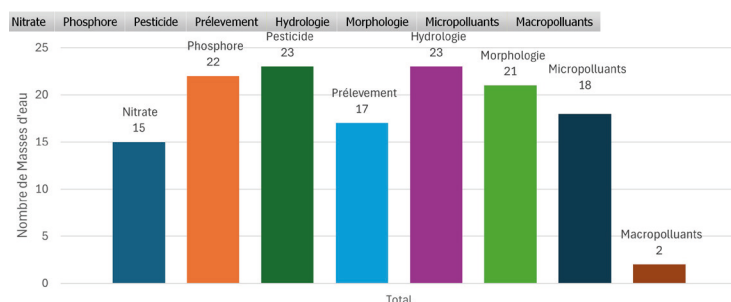
### PRESSIONS

Toutes les masses d'eau sont déclassées par au moins 2 types de pressions. Les principales pressions présentes sont les pressions pesticides, hydrologie, phosphore, morphologie.

#### Nombre de pressions par masse d'eau



#### Nombre de masses d'eau par pression



**92%**  
des masses d'eau concernées  
par la pression pollution diffuse



# SAGE SÈVRE NANTAISE

## FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité

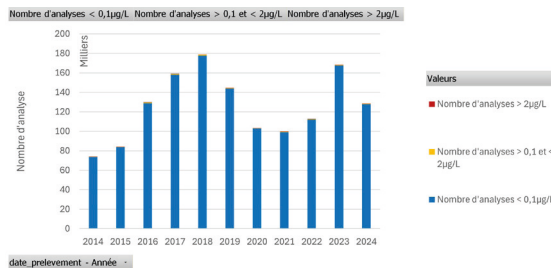


## QUALITÉ DE L'EAU

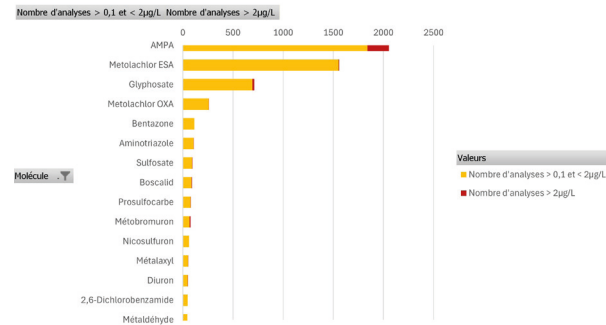
### PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de  $0,1\mu\text{g/l}$  reste très faible entre 2014 et 2024. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (AMPA, ESA et OXA metolachlor). On retrouve ensuite des herbicides et des fongicides.

#### Nombre d'analyses pesticides



#### Nombre d'analyses par molécule entre 2014-2024



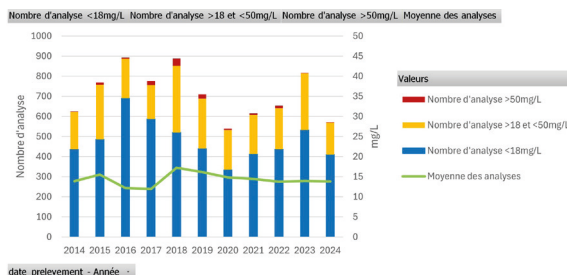
### NITRATES

Entre 2014 et 2024 :

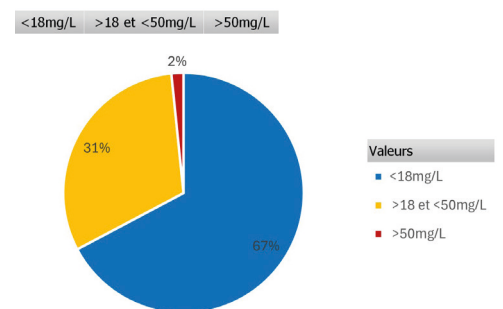
**67%**

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

#### Nombre d'analyses de nitrates/an



#### Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024



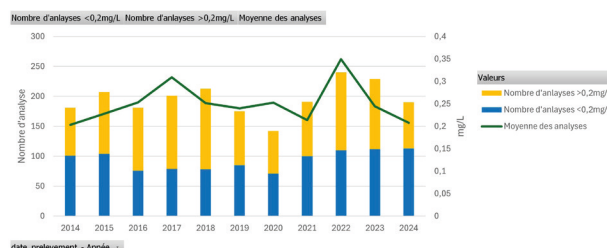
### PHOSPHORE

Entre 2014 et 2024 :

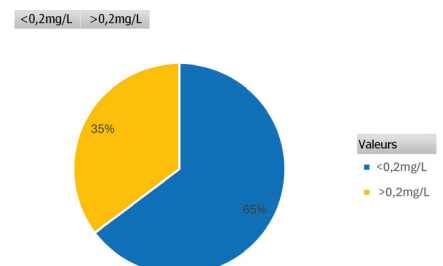
**65%**

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à  $0,2\text{mg/l}$ .

#### Nombre d'analyses de phosphore



#### Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024





# SAGE SÈVRE NANTAISE

## FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Environnement



### ENJEUX MAJORITAIRES

#### Améliorer la qualité de l'eau :

- préserver les captages AEP des pollutions diffuses et accidentelles,
- améliorer l'assainissement non collectif,
- réduire et améliorer les rejets industriels et artisanaux,
- réduire l'utilisation des pesticides,
- faire évoluer les pratiques agricoles pour limiter les intrants,
- limiter l'impact du drainage.

#### Améliorer la gestion quantitative :

- améliorer la gestion des étiages,
- gérer les eaux pluviales,
- économiser l'eau potable.

#### Réduire le risque inondation.

#### Améliorer la qualité des milieux aquatiques.

#### Valoriser la ressource et les milieux aquatiques.



### RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

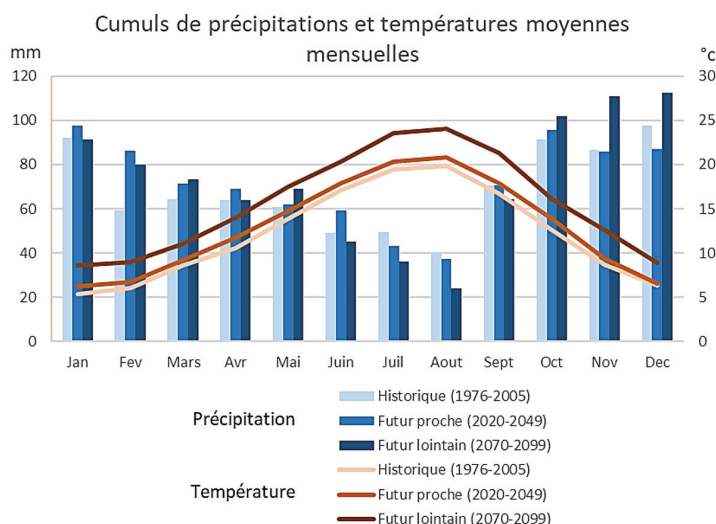
#### Organiser les prélèvements à l'échelle du bassin versant en période d'étiage :

- identification des prélèvements historiques,
- tout nouveau projet de prélèvement direct dans le cours d'eau ou sa nappe est interdit d'avril à octobre sur les bassins où le débit mensuel sec de période de retour 5 ans non influencé (QMNA5 naturel) est inférieur ou égal au débit biologique nécessaire au maintien d'un optimum d'habitats pour les espèces présentes sur les cours d'eau (DBh).

#### Organiser l'ouverture périodique de certains ouvrages :

- les ouvrages hydrauliques identifiés dans le PAGD respectent les obligations d'ouverture permanente entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 janvier pour assurer la continuité écologique.

### QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



#### En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

#### En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

#### En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

### ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

#### Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO<sub>2</sub> qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

#### Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

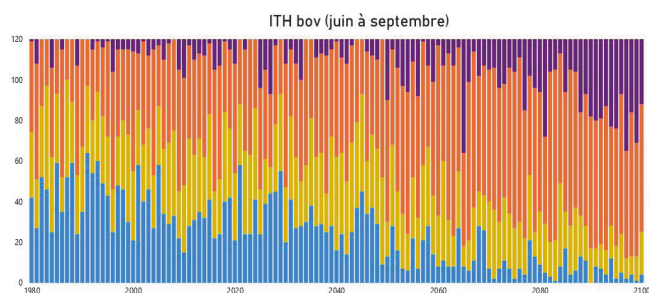
- 6mm

Futur proche

- 39mm

Futur lointain

### BOVINS



L'«ith» est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

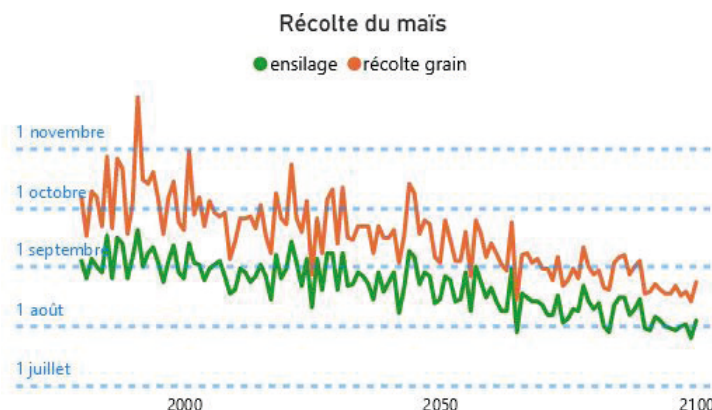
#### Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation,
- augmentation des besoins en eau,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la fertilité,
- diminution de la croissance.

#### Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du nombre de tiques et autres insectes.

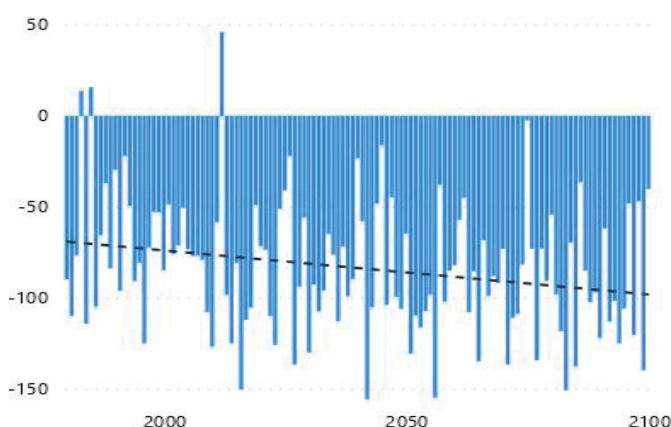
### MAÏS



#### Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

#### Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



#### Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

#### Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

